

l'identité canadienne se retrouve dans la variété de ses antécédents. On peut difficilement concevoir le Canada sans tenir compte des loyautés de ses citoyens envers leur culture et les régions dont ils sont issus. Par contre, il faut reconnaître que cette diversité a pu s'épanouir au Canada dans le cadre de la Confédération.

Nous occupons la moitié d'un immense continent et nous y avons survécu grâce à la diversité de notre culture, et non pas malgré elle. On semble trouver chez les Canadiens une sagesse innée qui prévaut dans les moments de tension. Cette sagesse amène l'entente mutuelle, l'accord et la justice. Elle accepte une diversité qui ne soit pas agressive et cherche l'unité hors de la conformité. L'entente et le respect qui ont rendu le Canada possible ne doivent jamais être pris pour acquis.

Dans un Canada où la langue, la culture et la géographie engendrent de profondes loyautés, le terrain commun d'entente, la capitale, doit vraiment refléter le pays. Elle doit être l'élément principal de la fierté nationale. En elle, chaque Canadien doit retrouver une identité personnelle plus grande et un horizon élargi par une expression tangible de respect et de confiance mutuelle.

Ce sont ces objectifs qui ont incité les premiers ministres du pays, à la conférence fédérale-provinciale de février dernier, à approuver à l'unanimité une résolution soulignant la nécessité d'étendre le cœur de la capitale aux deux secteurs de Hull, au Québec, et d'Ottawa, en Ontario. Pendant que des pourparlers sont encore en cours avec les gouvernements intéressés en vue de la création éventuelle d'un gouvernement modifié pour la région de la capitale, des entretiens plus particuliers se déroulent avec la province de Québec pour faire disparaître les inégalités qui existent entre les villes-sœurs de la capitale. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement du Québec, de son côté, a fait part récemment de projets de construction qui aideront Hull et l'Ouest du Québec. Le programme du gouvernement fédéral apportera une très importante contribution à cette région, tout en répondant aux besoins urgents et importants du gouvernement fédéral en matière de locaux.

Le programme de développement à long terme pour Hull veut amener une importante présence fédérale dans la partie québécoise de la région de la capitale. Il s'agit d'un projet qui s'étend sur une période de 25 ans. Le gouvernement croit qu'il suscitera également

[L'hon. M. Marchand.]

d'importants investissements privés. Ces investissements n'ont pas été consentis à Hull par le passé, car les services essentiels et le réseau de transport y étaient déficients.

Le gouvernement se propose d'orienter vers Hull quelque 25 p. 100 de la construction de ses édifices administratifs au cours des années à venir. La même période verra se construire dans le secteur ontarien de la capitale plusieurs édifices dont la construction a déjà été annoncée, entre autres ceux qui abriteront le ministère des Affaires extérieures et le ministère des Transports.

Les premiers édifices qui seront élevés au cœur de Hull serviront aux ministères de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, des Pêches et Forêts, de la Consommation et des Corporations. Avec la construction d'autres édifices au fur et à mesure des besoins, on prévoit que ce centre d'emplois, au cœur de Hull, couvrira quatre millions et demi de pieds carrés et accueillera environ 36,000 fonctionnaires.

Le premier pas à franchir en vue de la réalisation de ce programme de développement consiste en l'acquisition de terrains.

[Français]

Au moment où je parle, monsieur l'Orateur, la Commission de la capitale nationale enregistre un avis d'expropriation qui lui assure les titres de propriétés sur 15 acres de terrain dans un secteur irrégulier dont les limites extrêmes sont la rue Victoria au nord, les rues Laurier et Notre-Dame à l'est, la compagnie E. B. Eddy au sud, et la rue Principale à l'Ouest.

Le gouvernement fédéral reconnaît également la nécessité, pour Hull, de construire une usine de filtration, de nouveaux égouts et un meilleur service d'aqueduc. Il accepte le principe de la collaboration avec les autres niveaux de gouvernement pour la mise en place de ces services municipaux.

Dans le domaine du transport, comme dans celui des services municipaux, il faudra, pour assurer le succès du programme, une coopération analogue avec les autres niveaux de gouvernement. Un réseau amélioré de transport est nécessaire pour éliminer l'obstacle naturel que constitue la rivière Outaouais.

Le concept de l'agrandissement de la région de la capitale fait partie du plan régional de développement qui prévoit que la population doublera d'ici 1995. Ceci signifie une augmentation annuelle moyenne de quelque 9,000 familles, durant 25 ans.

Cette augmentation ne sera pas seulement quantitative. Ce changement pose un défi et,